

www.resp-fr.org



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION 2012

LA CHARTE DU RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le Réseau des Ecoles de Service Public -RESP- a pour objectifs :

- De répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation ;
- De mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences ;
- De décloisonner la formation post-universitaire de service public ;
- De mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

Pour plus de renseignements sur les écoles membres du RESP et leurs formations, connectez-vous sur le site internet :

www.resp-fr.org

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Marc DESAINT, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (coordonateur du comité de pilotage)

Pierre CAMMARATA, Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse

David COUTOT, Institut Régional d'Administration de Bastia

Hélène DRON, Institut Régional d'Administration de Lille

Anne FERRAND, Ecole Nationale des Finances Publiques

Béatrice GAYET, Ecole Nationale des Greffes

René-Mathias HANTZEN, Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire

Annie HUMBERT, Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Arnold MAGDELAINE, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Annick MONTEIL, Ecole Supérieure de l'Education Nationale

Françoise MOUGIN, Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale,

Didier ROSSELIN, Ecole nationale Supérieure de la Police,

Dominique SCHAEFFER, Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers

Nadine VAN WYMEERSH, Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les écoles membres du RESP peuvent inscrire des formateurs ou des responsables de formation aux sessions proposées dans le catalogue.

Les frais pédagogiques de la session sont pris en charge par l'école qui organise la session.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration restent à la charge des institutions d'appartenance des participants (sauf indications contraires).

L'école organisatrice qui sélectionne les stagiaires se réserve la possibilité de ne pas donner suite à des candidatures pour des motifs liés à l'effectif maximum ou à l'équilibre de la répartition des inscrits entre les écoles. Elle délivre aux stagiaires tous les renseignements utiles sur la logique, procède à l'ouverture et à l'évaluation de la session, enfin elle délivre les attestations de stage.

L'école organisatrice peut procéder au report ou à l'annulation d'une session pour effectif insuffisant. Elle en informe au préalable le coordonnateur du comité de pilotage.

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

La déclaration commune fondant le réseau est signée en septembre 1996 à l'École nationale de la santé publique à Rennes.
En 2012, trente neuf écoles participent aux activités du réseau.

Centre national de la fonction publique territoriale
CNFPT Paris

Centre d'enseignement supérieur de la marine
CESM Paris

École d'administration militaire
EAM Saint Cyr Coëtquidan

École des hautes études en santé publique
EHESP Rennes

École nationale d'administration
ENA Strasbourg

École nationale d'administration pénitentiaire
ENAP Agen

École nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
ENCCRF Montpellier

École nationale des douanes
END Tourcoing

École nationale des finances publiques
ENFiP Noisy le Grand

École nationale des greffes
ENG Dijon

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
ENGEES Strasbourg

École nationale de la magistrature
ENM Bordeaux

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse
ENPJJ Roubaix

École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers
ENSOSP Aix en Provence

École nationale supérieure des officiers de police
ENSOP Cannes-Ecluses

École nationale supérieure de la police
ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

École nationale supérieures des sciences de l'information et des bibliothèques
ENSSIB Villeurbanne

École nationale supérieure de sécurité sociale
EN3S Saint Etienne

École nationale des services vétérinaires
ENSV Marcy-l'Étoile

École nationale des travaux publics de l'État
ENTPE Vaulx-en-Velin

École des officiers du commissariat de la marine
EOCM Lanvéoc Poulmic

École des officiers de gendarmerie nationale
EOGN Melun

École supérieure de l'éducation nationale
ESEN Poitiers – Futuroscope

Ecoles – Centre de formation et de documentation des affaires maritimes
E-CFDAM Nantes

Groupement des écoles d'administration de l'armée de l'air
GEAAA Salon de Provence

Institut de formation de l'environnement
IFORE Paris

Institut de la gestion publique et du développement économique
IGPDE Vincennes

Institut national des études territoriales
INET Strasbourg

Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers
INSET Angers

Institut national spécialisé d'études territoriales du Dunkerque
INSET Dunkerque

Institut national spécialisé d'études territoriales de Montpellier
INSET Montpellier

Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy
INSET Nancy

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
INTEFP Marcy-l'Étoile

Institut régional d'administration de Bastia
IRA Bastia

Institut régional d'administration de Lille
IRA Lille

Institut régional d'administration de Lyon
IRA Lyon

Institut régional d'administration de Metz
IRA Metz

Institut régional d'administration de Nantes
IRA Nantes

Sous-direction du recrutement et de la formation du ministère de l'intérieur
SDRF Lognes

PRÉSENTATION DES SESSIONS DE FORMATION

Les sessions de formation visent à renforcer les compétences des professionnels de la formation qui exercent au sein des écoles de service public :

- Les conseillers formation, responsables de formation, cadres pédagogiques ou tout autre appellation selon les écoles
- Les formateurs permanents, associés ou intervenants régulièrement au sein des écoles
- Les intervenants, tuteurs, maîtres d'apprentissage...

Les sessions sont proposées selon 3 rubriques :

- des fondamentaux de la formation
- au développement de spécificités
- jusqu'au partage d'expériences

Les actions peuvent être suivies ponctuellement, en fonction de besoins précis bien identifiés. Mais elles peuvent aussi constituer un itinéraire dans lequel chaque professionnel de la formation peut définir son parcours.

Parcours possible pour une prise de fonction de responsable de formation (ou conseiller formation, cadre pédagogique..) :

- être professionnel dans son métier et cadre dans une école de service public
- initiation à l'ingénierie de formation
- perfectionnement à l'ingénierie de formation, l'approche compétence
- animer un réseau de professionnel

Parcours possible pour une prise de fonction de formateur :

- ingénierie pédagogique module 1
- ingénierie pédagogique module 2
- devenir intervenant
- professionnaliser sa pratique de formateur

Les parcours peuvent se poursuivre par d'autres sessions en fonction des besoins et des situations professionnelles rencontrées. Il peut s'étaler au-delà du calendrier en cours, de nombreuses sessions étant reconduites d'une année sur l'autre.

Cette pérennité permet aussi de garantir aux nouveaux arrivants exerçant un métier de la formation dans une école une offre stable de formation (notamment sur les compétences de base).

Le catalogue est cependant actualisé d'année en année : il est régulièrement enrichi de nouvelles sessions qui correspondent à l'évolution des besoins, et à l'inverse, des sessions ne sont plus programmées lorsque par exemple elles ne rencontrent plus un public suffisant.

Chaque session fait l'objet d'une évaluation immédiate. Une évaluation différée des effets de la formation peut être proposée selon les sessions.

Une attestation de formation est délivrée à l'issue de chaque session par l'école organisatrice.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2012

DEVELOPPER SES COMPETENCES

→ DES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

→ NOUVEAUTÉ

SESSION 1	L'approche par les neurosciences en ingénierie de formation Du 24 au 25 janvier 2012 au Futuroscope Chasseneuil	p.07
SESSION 2	Ingénierie pédagogique module 1 Du 14 au 15 février 2012 à Roubaix Du 19 au 20 mars 2012 à Roubaix	p.08
SESSION 3	Être professionnel dans son métier et cadre dans une école du RESP, abandonner ou revisiter sa professionnalité ? Du 7 au 8 mars 2012 à Aix en Provence	p.09
SESSION 4	Initiation à l'ingénierie de formation Du 12 au 15 mars 2012 à Marcy l'Étoile Du 24 au 27 septembre 2012 à Marcy l'Étoile	p.10
SESSION 5	Ingénierie pédagogique module 2 Du 14 au 15 mai 2012 à Roubaix Du 11 au 12 juin 2012 à Roubaix	p.11
SESSION 6	Devenir intervenant Du 4 au 8 juin 2012 à Bastia	p.12
SESSION 7	L'approche compétence dans les stratégies de formation Du 13 au 16 novembre 2012 à Rennes	p.13
→ NOUVEAUTÉ		
SESSION 8	Évaluer la formation Dates à déterminer, à Dijon	p.14

→ AU DÉVELOPPEMENT DE SPÉCIFICITÉS

→ NOUVEAUTÉ

SESSION 9	Le documentaire pédagogique Du 7 au 10 février 2012 à Agen	p.15
→ NOUVEAUTÉ		
SESSION 10	Vers une ingénierie des dispositifs de formation, la prise en compte des situations individuelles Du 13 au 16 mars 2012 à Rennes	p.16

CALENDRIER DES RENCONTRES 2012 (SUITE)

→ NOUVEAUTÉ

SESSION 11 **L'évaluation des effets de la formation sur les compétences mises en œuvre en situation professionnelle** p.17
Du 13 au 14 mars 2012 et du 12 au 13 juin 2012 à Lille

SESSION 12 **Élaborer des situations d'apprentissage en passant d'une logique des contenus à une logique des situations** p.18
Du 22 au 24 mai 2012 à Aix en Provence

SESSION 13 **Accompagnement du changement de posture attendue à l'égard des formateurs** p.19
Du 16 au 18 octobre 2012 à Aix en Provence

→ NOUVEAUTÉ

SESSION 14 **Formation et propriété intellectuelle** p.20
Du 12 au 13 novembre 2012 à Roubaix

SESSION 15 **FOAD : scénariste de ressources pédagogiques d'un module de formation** p.21
Dates à définir, à Vincennes

SESSION 16 **FOAD : responsable de projet d'un dispositif de formation** p.22
Dates à définir, à Vincennes

→ JUSQU'AU PARTAGE D'EXPÉRIENCES

→ NOUVEAUTÉ

SESSION 17 **L'ouverture internationale dans les écoles du RESP** p.23
Du 24 au 25 janvier 2012 à Chasseneuil

SESSION 18 **Animer un réseau de professionnels** p.24
Du 23 au 25 avril 2012 (module 1) à Angers
Du 11 au 13 juin 2012 (module 2) à Angers

SESSION 19 **Formation et mise en forme de la parole** p.25
Du 5 au 8 juin 2012 à Rennes

SESSION 20 **Conduire des entretiens de formation** p.26
Du 24 au 27 septembre 2012 à Angers

SESSION 21 **Professionaliser sa pratique de formateur** p.27
Du 26 au 30 novembre 2012 à Bastia

SESSION 22 **Ouvrir, réguler et clore une action de formation** p.28
Du 10 au 13 décembre 2012 à Angers

NOUVEAUTÉ 2012

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATES

DU 24 JANVIER 2012 (10 H 30)

AU 25 JANVIER 2012 (15 H 30)

LIEU

ESEN

BP 72000

BD DES FRÈRES LUMIÈRE

86 963 CHASSENEUIL

FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE (ESEN)

CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL

annick.monteil@education.gouv.fr

05 49 49 25 24

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 DÉCEMBRE 2011

ENVOI DES CANDIDATURES

ASSISTANTE DE FORMATION :

VALÉRIE GERVIÉ

05 49 49 25 34

valerie.gervier@education.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

8 PLACES MINI / 20 PLACES MAXI

INTERVENANTS

CONSULTANTS

UNIVERSITAIRES

L'APPROCHE PAR LES NEUROSCIENCES EN INGÉNIERIE DE FORMATION

PROBLÉMATIQUE

La construction efficace d'une session de formation en direction d'adultes repose en grande partie sur des mécanismes de la cognition dont la prise en compte peut révolutionner les pratiques des formateurs. Ils sont par exemple liés à la mémoire, aux capacités d'attention, de construction des représentations. Ils concernent les formateurs préoccupés par le transfert des acquis et leur mise en œuvre, et plus généralement le développement des compétences.

S'approprier les essentiels de la psychologie cognitive est devenu indispensable aux professionnels de la formation.

OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'impact des mécanismes de la mémoire et de la pensée sur les modalités mises en œuvre pour construire une séquence de formation.
- Concevoir la construction d'une séquence de formation selon d'autres logiques, d'autres pratiques, d'autres modalités afin d'en accroître l'efficacité, donc la portée sur l'acte professionnel.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Reconstituer des architectures de séquences pédagogiques apportées par les stagiaires à la lumière des apports théoriques.
- Pédagogie de formation-action : in fine, le stagiaire élabore un projet personnel de séquence reconstruit à partir des apports.

PUBLIC VISÉ

Formateurs, responsables de formation.

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATES

DU 14 AU 15 FÉVRIER 2012

DU 19 AU 20 MARS 2012

(9H À 17H30)

LIEU

ENPJJ

16 RUE DU CUROIR

59100 ROUBAIX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE

CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA

pierre.cammarata@justice.fr

03 59 03 13 64

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 6 JANVIER 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

ENPJJ

SECRETARIAT DE LA FORMATION

16 RUE DU CUROIR

59100 ROUBAIX

TÉL. : 03 59 03 14 14

FAX : 03 59 03 13 87

EFFECTIF PRÉVU

15 PARTICIPANTS

INTERVENANT

FRANÇOISE LLOCCA,

FORMATRICE CONSULTANTE,

INTERVENANT À L'UNIVERSITÉ

PARIS X ET AU CNAM

INITIATION À L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE MODULE 1

PROBLÉMATIQUE

Ce stage doit permettre de repérer les différentes composantes de l'ingénierie pédagogique et d'approfondir les axes qui en constituent les fondements. De fait, la spécificité de l'ingénierie pédagogique sera dégagée par rapport à l'ingénierie de formation car s'il y a effectivement inter-dépendance entre les deux, chacun de ces domaines possède son propre niveau d'intervention, se référant à des cadres et des contenus précis..

OBJECTIFS

Concevoir une session de formation :

- Formuler des objectifs pédagogiques à partir d'objectifs de formation,
- Appréhender les différentes théories des apprentissages et les processus mis en œuvre,
- Différencier : pédagogie et andragogie,
- Distinguer les concepts de base : apprentissage, savoir, compétence, capacité, etc...
- Repérer les différentes méthodes pédagogiques.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Exercices pratiques individuels et en sous-groupes,
- Confrontations des résultats : commentaires et analyse des processus,
- Mises en situations, simulations.

PUBLIC VISÉ

Formateurs qui ont pris leur fonction depuis peu ou qui n'ont jamais bénéficié d'une formation dans le domaine de la pédagogie.

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE

DU 7 AU 9 MARS 2012

LIEU

ENSOSP

1070 RUE LTN PARAYRE BP20316
13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX3
04 42 390 400

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES OFFICIERS SAPEURS POMPIERS
(ENSOSP)
ET INSTITUT NATIONAL
DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP).

CHEF DE PROJET

DOMINIQUE SCHAEFER
04 42 39 05 62
dominique.schaefer@ensosp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 FÉVRIER 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

CHRISTINE TROUVÉ
ENSOSP
1070 RUE LTN PARAYRE BP 20316
13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX3
christine.trouve@ensosp.fr
04 42 39 04 18

EFFECTIF PRÉVU

DE 10 À 16 PARTICIPANTS.

INTERVENANTS

MOKHTAR KADDOURI (CNAM)
PHILIPPE ASTIER
(UNIVERSITÉ LYON 2)

ÊTRE PROFESSIONNEL DE SON MÉTIER ET CADRE DANS UNE ÉCOLE DU RESP, ABANDONNER OU REVISITER SA PROFESSIONNALITÉ ?

PROBLÉMATIQUE

Les professionnels qui rejoignent les Ecoles du RESP sont majoritairement des « professionnels de leur profession » et non pas de la formation. Confrontés à des tâches multiples liées à la conception et/ou mise en œuvre de dispositifs et d'actions de formation, ils doivent se constituer une nouvelle compétence, voir une nouvelle professionnalité qui peut être vécue comme non nécessaire, non valorisante ou peu gratifiante au regard du professionnalisme propre à leur métier d'origine. L'enjeu se situe dans la construction progressive d'une double professionnalité sous une forme non pénalisante pour l'identité professionnelle de départ.

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux d'une nouvelle professionnalité à l'arrivée dans une école : tensions identitaires, fondements de la légitimité.
- Découvrir la perspective et le contenu des composantes de la nouvelle professionnalité, en particulier les liens entre les théories de l'apprentissage et l'ingénierie de la formation.
- Situer le lien existant entre ces théories et la mise en œuvre de dispositifs de formation / professionnalisation dans une école de formation professionnelle.
- Revisiter les premiers acquis de sa nouvelle professionnalité au travers d'une action ou d'un dispositif mis en œuvre.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports proposés par des professionnels (témoignages) et des experts (aspects conceptuels).
- Mises en situation.
- Études de cas à partir de situations apportées par les intervenants ou les participants.
- Analyse de pratiques à partir d'expériences concrètes apportées par les participants.

PUBLIC VISÉ

Cadres concernés par la formation dans une logique de conception et de réalisation et non dans une logique gestionnaire.

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

(2 SESSIONS)

DATE

SESSION 1

DU 12 MARS 2012 (14H)

AU 15 MARS 2012 (17H)

SESSION 2

DU 24 SEPTEMBRE 2012 (14H)

AU 27 SEPTEMBRE 2012 (17H)

LIEU

INTEFP

1498 ROUTE DE SAIN BEL

BP 84

69280 MARCY L'ETOILE

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,

DE L'EMPLOI ET DE LA

FORMATION PROFESSIONNELLE

CHEF DE PROJET

ANNIE HUMBERT

annie.humbert@travail.gouv.fr

04 78 87 47 18

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 FÉVRIER 2012 (SESSION 1)

15 JUILLET 2012 (SESSION 2)

ENVOI DES CANDIDATURES

MARIE-ANGE COSTE-CHAREYRE

INTEFP

1498 ROUTE DE SAIN BEL

BP 84

69280 MARCY L'ETOILE

marie-ange.coste-chareyre@travail.gouv.fr

04 78 87 47 67

EFFECTIF PRÉVU

ENTRE 8 ET 15 PARTICIPANTS

INTERVENANTS

CONSULTANT

INITIATION À L'INGÉNIERIE DE FORMATION

PROBLÉMATIQUE

Cette formation vise le premier niveau d'initiation à l'ingénierie de formation, pour structurer une démarche de traitement des demandes institutionnelles et /ou individuelles, de traduction de ces demandes en objectifs de formation, de mise en œuvre du dispositif et d'évaluation des résultats.

Elle sera articulée autour d'une démarche d'ingénierie de formation en 4 étapes clés : analyser, concevoir, réaliser, évaluer.

OBJECTIFS

Être capable de piloter une démarche d'ingénierie de formation, et pour cela :

- Définir la notion d'ingénierie de formation et la situer par rapport à d'autres démarches (ingénierie pédagogique).
- Acquérir les outils méthodologiques nécessaires.
- Identifier son rôle dans cette démarche.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle comporte :

- Des apports théoriques sur les notions de base.
- Des propositions d'outils et des points de repère méthodologiques.
- Des travaux sur des cas pratiques.

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP. Débutants dans leur fonction et n'ayant pas de notion ou d'expérience en matière de pédagogie.

NB : Ce stage ne s'adresse pas aux formateurs chargés d'une relation en face à face pédagogique.

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE

DU 14 AU 15 MAI 2012

DU 11 AU 12 JUIN 2012

(9H À 17H30)

LIEU

ENPJJ

16 RUE DU CUIROIR

59100 ROUBAIX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ENPJJ- ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION

JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA

pierre.cammarata@justice.fr

03 59 03 13 64

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 03 FÉVRIER 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

ENPJJ

SECRÉTARIAT DE LA FORMATION

16 RUE DU CUIROIR

59100 ROUBAIX

TÉL. : 03 59 03 14 14

FAX : 03 59 03 13 87

EFFECTIF PRÉVU

15 PARTICIPANTS

INTERVENANT

FRANÇOISE LLORCA,

FORMATRICE CONSULTANTE,

INTERVENANT À L'UNIVERSITÉ

PARIS X ET AU CNAM

INITIATION À L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE MODULE 2

PROBLÉMATIQUE

Ce stage doit permettre d'expérimenter les outils pédagogiques susceptibles d'être utilisés dans l'animation des séquences de formation et de vérifier leur adéquation et leur pertinence en fonction des objectifs fixés. À l'issue de leur utilisation, sera abordée la question de l'évaluation en tant qu'étape de l'ensemble du processus engagé.

OBJECTIFS

- Recenser les outils pédagogiques existants.
- Apprendre à les mettre en œuvre.
- Analyser leur pertinence au regard du croisement de divers facteurs public, format des groupes, objectifs visés.
- Prendre en compte les paramètres intervenant dans la gestion d'un groupe : rythme, temps, progression.
- Mesurer la possibilité du transfert de ces outils en fonction du type de formation.
- Ouvrir sur des possibilités d'innovation et de création.
- Définir la notion et les principes de l'évaluation.
- Mettre à l'épreuve les outils de l'évaluation de l'ingénierie pédagogique.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices pratiques individuels et en sous-groupes.
- Confrontations des résultats : commentaires et analyse des processus.
- Mises en situations, simulations.

PUBLIC VISÉ

Formateurs qui ont suivi le module I en ingénierie pédagogique ou toute autre session de formation apparentée.

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE

DU 4 JUIN 2012 (14H)

AU 8 JUIN 2012 (12H)

LIEU

IRA DE BASTIA

QUAI DES MARTYRS DE LA LIBÉRATION

20297 BASTIA

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL

D'ADMINISTRATION DE BASTIA

CHEF DE PROJET

DAVID COUTOT

david.coutot@ira-bastia.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 MAI 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

DAVID COUTOT

04 95 32 87 05

INSCRIPTIONS EN LIGNE

SUR www.ira-bastia.fr

EFFECTIF PRÉVU

8 À 14 PERSONNES

INTERVENANTS

THIERRY LACREUSE,

IRA DE BASTIA

DEVENIR INTERVENANT

PROBLÉMATIQUE

Les structures de formation font de plus en plus appel à des intervenants experts ou praticiens dans un domaine de compétence particulier. En choisissant de favoriser l'approche « terrain » par le recrutement de ces professionnels, qui ne sont pas des professionnels de la formation, les écoles doivent s'assurer de leurs compétences en pédagogie pour adulte.

OBJECTIFS

- Repérer les mécanismes d'apprentissage chez l'adulte.
- Savoir analyser un cahier des charges, et concevoir en réponse un projet pédagogique en concevant des supports adaptés.
- Connaître et utiliser des "jeux pédagogiques".
- Gérer la dynamique du groupe en apprentissage.

Pour plus d'informations, consulter la fiche RIME (Répertoire Interministériel des Métiers de l'État) du métier de formateur.
<http://www.ira-bastia.fr/userfiles/file/fiche-rime-formateur.pdf>

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle comporte, avant l'action :

- Définition des rôles des différents acteurs de la formation.
- De l'analyse des besoins au cahier des charges.
- Le projet pédagogique.
- Conception de l'action.
- Préparation de l'action de formation : le programme pédagogique.

La session de formation :

- L'environnement.
- L'ouverture de l'action.
- L'animation.
- Conclusion du stage.

Après l'action :

- L'évaluation immédiate ou "à chaud".
- L'évaluation différée.

PUBLIC VISÉ

Tout agent de la fonction publique expert dans un domaine de compétences et qui souhaite transmettre son savoir.

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE

DU 13 NOVEMBRE 2012 (14H)

AU 16 NOVEMBRE 2012 (12H)

LIEU

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SANTÉ PUBLIQUE
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
TÉL. : 02 99 02 22 00
FAX : 02 99 02 27 19
www.ehesp.fr

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SANTÉ PUBLIQUE

CHEF DE PROJET

ARNOLD MAGDELAINE
arnold.magdelaine@ehesp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

LE 8 OCTOBRE 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

EHESP - SEDP
BRIGITTE AMPRIME
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
02 99 02 27 21
brigitte.amprime@ehesp.fr

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANTS

L'APPROCHE « COMPÉTENCES » DANS LES STRATÉGIES DE FORMATION

PROBLÉMATIQUE

L'enjeu principal de ce stage réside dans la définition de la notion de compétence, la compréhension de la capacité à agir des professionnels et dans la conception des contenus et des modalités de formation à partir de l'analyse des situations de travail et de l'activité effective.

La session vise ainsi l'approfondissement et le perfectionnement des stagiaires à partir des pratiques qu'ils ont mis en œuvre au cours de leur expérience professionnelle. Les réflexions issues de l'analyse et de la clarification de ses pratiques permettront au participant d'améliorer sa professionnalisation, notamment au regard des méthodes et outils de la didactique professionnelle.

OBJECTIFS

- Analyser et expliciter le concept de compétence, notamment dans sa dimension cognitive.
- Explorer les conditions d'élaboration des dispositifs de formation des compétences à partir de l'utilisation de situations professionnelles, réelles ou transposées.
- Transférer les concepts et méthodes de la didactique professionnelle à l'analyse des situations professionnelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La session est construite à partir et autour des expériences et pratiques présentées par les participants. À partir de ces présentations, il s'agira d'échanger sur leurs différentes pratiques, et d'en tirer les apports théoriques et méthodologiques nécessaires.

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques ayant suivi le stage d'initiation à l'ingénierie de formation ou une formation similaire ou disposant d'une expérience en matière d'ingénierie de formation et d'une pratique professionnelle personnelle.

NOUVEAUTÉ 2012

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE

2,5 JOURS À DÉTERMINER

LIEU

5 BOULEVARD DE LA MARNE
21071 DIJON CÉDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DES GREFFES

CHEF DE PROJET

EDITH THEVENET
edith.thevenet@justice.fr
03 80 60 58 10

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

JEUDI 1^{ER} MARS 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

ENG
SECRÉTARIAT DE LA FORMATION
CONTINUE ET INFORMATIQUE
5 BOULEVARD DE LA MARNE
21071 DIJON CÉDEX
TÉL. : 03 80 60 58 37
FAX : 03 80 60 58 10

EFFECTIF PRÉVU

20 PARTICIPANTS

INTERVENANT

CONSULTANT

ÉVALUER LA FORMATION

PROBLÉMATIQUE

Indissociable du processus d'ingénierie de formation, l'évaluation constitue pour tout responsable de la gestion de la formation, le principal indicateur de mesure de la qualité pédagogique. L'efficacité d'une formation s'apprécie grâce à des outils d'évaluation et une méthodologie adaptés aux objectifs définis au préalable.

Une autre session portant plus spécifiquement **sur l'évaluation des effets de la formation** est proposée dans la rubrique « au développement de spécificités ».

OBJECTIFS

- Situer les enjeux de l'évaluation de la formation.
- Acquérir une méthode d'évaluation de la formation.
- Connaître les indicateurs de performance de la formation.

CONTENU

- Les objectifs de l'évaluation.
- Les différents niveaux d'évaluation.
- Les différentes techniques d'évaluation.
- L'exploitation des résultats de l'évaluation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices sur des cas concrets d'évaluation.

PUBLIC VISÉ

Responsables de la gestion de la formation.

NOUVEAUTÉ 2012

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE

DU 7 FÉVRIER 2012 (14H)

AU 10 FÉVRIER 2012 (12H)

LIEU

ENAP

440 AVENUE MICHEL SERRES

49000 AGEN

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE

D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

CHEF DE PROJET

RENÉ-MATHIAS HANTZEN

DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE

05 53 98 90 07

rene-mathias.hantzen@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 JANVIER 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

ENAP

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE

440 AVENUE MICHEL SERRES

BP 28

49000 AGEN CEDEX 9

EFFECTIF PRÉVU

DE 6 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANTS

CHRISTIANE GRAZILLI

CABINET ALEP CIE

ERIC FALCONETTI

COPSI PRODUCTIONS

LE DOCUMENTAIRE PÉDAGOGIQUE

PROBLÉMATIQUE

Les supports pédagogiques connaissent une grande évolution, qu'ils concernent le présentiel ou la FOAD.

Parmi eux, le documentaire pédagogique a vocation à présenter une analyse des pratiques professionnelles, de les filmer en situation, afin d'assurer un transfert de savoir faire ou une réflexion sur ses propres pratiques.

OBJECTIFS

- Concevoir le cahier des charges d'un support pédagogique visuel.
- Évaluer les conditions de la réalisation du support.
- Identifier ses différentes modalités d'utilisation ainsi que les documents complémentaires afférents.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apport de connaissances techniques visant à faire connaître les contraintes du support vidéo (prise de vue, montage, prise de son...).
- Co animation par un réalisateur de films et une experte en formation.
- Analyse de productions visuelles interactives Présentation de l'expérience de l'ENAP.
- Travail sur les projets (ou idées) des participants.

PUBLIC VISÉ

Formateurs, responsables de formation, responsables de communication, en charge d'un projet visuel.

NOUVEAUTÉ 2012

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE

DU 13 MARS 2012 (14H)

AU 16 MARS 2012 (12H)

LIEU

EHESP

AVENUE DU PROF LÉON BERNARD

35043 RENNES CEDEX

TÉL. : 02 99 02 22 00

FAX : 02 99 02 27 19

www.ehesp.fr

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

EN SANTÉ PUBLIQUE (EHESP)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE

DE SÉCURITÉ SOCIALE (EN3S)

CHEFS DE PROJET

ARNOLD MAGDELAINE

arnold.magdelaine@ehesp.fr

FRANÇOISE MOUGIN

francoise.mougin@en3s.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

LE 9 FÉVRIER 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

EHESP - SEDP – BRIGITTE AMPRIME

AVENUE DU PROF LÉON BERNARD

35043 RENNES CEDEX

02 99 02 27 21

brigitte.amprime@ehesp.fr

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

VERS UNE INGÉNIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION

LA PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS INDIVIDUELLES

PROBLÉMATIQUE

Un des enjeux de cette session est de clarifier la définition et les usages des logiques de « compétence » dans la création de dispositifs intégrant une logique d'individualisation. A partir du processus de construction des compétences dans l'action, elle doit permettre la compréhension de la capacité à agir des professionnels, l'élaboration des modalités de formation individualisées à partir de l'analyse des situations de travail. Face à la diversification des situations de développement de ces compétences, ce stage vise également à souligner la nécessité d'une attention particulière à leurs complémentarités et articulations pour garantir l'efficacité des dispositifs. Ce stage s'adresse aux professionnels de la formation qui sont de plus en plus confrontés à l'imbrication étroite entre situation de formation et situation de travail qui découle de la valorisation de l'expérience de chacun des apprenants et l'approche par les compétences. Il vise l'approfondissement et le perfectionnement des professionnels à partir des pratiques qu'ils ont mis en œuvre au cours de leurs expériences. Les réflexions issues de l'analyse et de la clarification de ses pratiques permettront au participant d'enrichir son professionnalisme, notamment au regard des méthodes et outils de la didactique professionnelle.

OBJECTIFS

- Situer la problématique de l'individualisation dans ces dispositifs (des situations d'apprentissage dans une formation à l'accompagnement d'un parcours professionnel).
- Explorer les conditions d'élaboration des dispositifs de formation des compétences à partir de l'utilisation de situations individuelles professionnelles, réelles ou transposées. Articuler et valoriser les dimensions individuelles et collectives dans la construction d'un dispositif individualisé.
- Mettre en évidence les rôles respectifs des différents acteurs des dispositifs.
- Analyser et expliciter le concept de compétence, notamment dans sa dimension cognitive et ses différents modes d'évaluation et de reconnaissance. Situer l'utilisation du concept de compétence en formation par rapport aux autres champs d'utilisation (GRH, organisation du travail, juridique, etc.).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La session est construite à partir et autour des expériences et pratiques présentées par les participants et de repères théoriques. A partir de ces présentations, il s'agira d'échanger sur leurs différentes pratiques, et d'en tirer les apports théoriques et méthodologiques nécessaires. (à modifier si nécessaire).

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques ayant suivi le stage d'initiation à l'ingénierie de formation ou une formation similaire ou disposant d'une expérience en matière d'ingénierie de formation et d'une pratique professionnelle personnelle.

NOUVEAUTÉ 2012

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE

DU 13 AU 14 MARS 2012,

DU 12 AU 13 JUIN 2012

(9H30 À 17H00)

LIEU

IRA DE LILLE

49 RUE JEAN JAURÈS

59000 LILLE

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL

D'ADMINISTRATION DE LILLE

CHEF DE PROJET

HÉLÈNE DRON

helene.dron@ira-lille.gouv.fr

03 20 29 87 19

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 FÉVRIER 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

IRA DE LILLE

SYLVIE MASCART

49 RUE JEAN JAURÈS

BP 213

59000 LILLE

03 20 29 87 30

dfc@ira-lille.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

15 PARTICIPANTS

INTERVENANT

CONSULTANT

L'ÉVALUATION DES EFFETS DE LA FORMATION SUR LES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

PROBLÉMATIQUE

Ce stage doit permettre de construire un dispositif et une méthode d'évaluation des effets et des impacts des formations. La mesure de l'efficacité des formations et des effets fait souvent défaut or il devient essentiel pour les responsables formation d'être en mesure de les évaluer.

Cette session est un approfondissement de la session « évaluer la formation » proposée dans la rubrique « des fondamentaux de la formation.

OBJECTIFS

- Définir les objectifs de l'évaluation.
- Choisir un système d'évaluation pertinent.
- Concevoir un dispositif d'évaluation pertinent sur une action de formation.
- Identifier les transferts d'acquis et les impacts afin de valoriser ou de modifier la formation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices pratiques individuels et en sous-groupes.
- Échange d'expériences.
- Mises en situations, simulations.

PUBLIC VISÉ

Responsable de formation.

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE

DU 22 AU 24 MAI 2012

LIEU

ENSOSP

1070 RUE LTN PARAYRE BP20316
13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
04 42 390 400

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'OFFICIERS SAPEURS POMPIERS (ENSOSP)

CHEF DE PROJET

DOMINIQUE SCHAEFER
dominique.schaefer@ensosp.fr
04 42 39 05 62

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 AVRIL 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

CHRISTINE TROUVE
ENSOSP
1070 RUE LTN PARAYRE BP 20316
13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX3
christine.trouve@ensosp.fr
04 42 39 04 18

EFFECTIF PRÉVU

10 À 16 PERSONNES

INTERVENANT

CONSULTANT ET/OU UNIVERSITAIRE

ÉLABORER DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE EN PASSANT D'UNE LOGIQUE DES CONTENUS À UNE LOGIQUE DES SITUATIONS

(Cette session est en lien avec la session Accompagnement du changement de posture attendue à l'égard des formateurs).

PROBLÉMATIQUE

La question du lien entre terrain et formation se pose de façon incontournable à l'occasion de la refonte ou de la rénovation d'un dispositif de formation, problématique souvent associée avec la volonté de redynamiser l'enseignement et le souci de permettre aux apprenants de trouver du sens. Dans ce cadre il s'agit souvent de concevoir un nouveau dispositif avec une nouvelle logique, en passant d'une entrée par les contenus à une entrée par les compétences. Cette volonté amène à introduire ou développer dans les séquences des situations d'apprentissage.

OBJECTIFS

- Situer la notion de situation d'apprentissage et de situation problème dans le processus de conception de la formation.
- Définir les théories de l'apprentissage sous jacentes à cette démarche.
- Repérer les éléments nécessaires à la construction de situations d'apprentissage.
- Situer les méthodes pédagogiques qui font appel à une pratique réflexive.
- Répertorier les modalités d'évaluation des situations d'apprentissage .
- Identifier les éléments du contexte favorables à la mise en œuvre de situations d'apprentissage : cohérence avec les autres éléments humains, organisationnels et pédagogiques constitutifs du dispositif de formation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques en interaction avec le groupe.
- Présentation de pratiques par les participants comme support aux échanges et à la conceptualisation.
- Mises en situation de production.

PUBLIC VISÉ

Cadres (responsable de formation, responsable pédagogique, responsable projet, formateur, conseiller formation, cadre pédagogique ou autres appellations selon les écoles) amenés à concevoir des situations d'apprentissage.

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE

DU 16 AU 18 OCTOBRE 2012

LIEU

ENSOSP
1070 RUE LIEUTENANT PARAYRE BP20316
13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX3
04 42 390 400

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'OFFICIERS SAPEURS POMPIERS
(ENSOSP)

CHEF DE PROJET

DOMINIQUE SCHAEFER
dominique.schaefer@ensosp.f
04 42 39 05 62

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

21 SEPTEMBRE 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

CHRISTINE TROUVE
ENSOSP
1070 RUE LIEUTENANT PARAYRE BP 20316
13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX3
christine.trouve@ensosp.fr
04 42 39 04 18

EFFECTIF PRÉVU

DE 10 À 16 PARTICIPANTS.

INTERVENANTS

CONSULTANTS ET/OU UNIVERSITAIRES

ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT DE POSTURE ATTENDUE À L'ÉGARD DES FORMATEURS

PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre de transformations ou innovations de nature pédagogique dans les dispositifs de formation (mise en place de l'apprentissage par problèmes, simulation, jeux de rôles, etc.) l'impact sur le changement de posture des formateurs est à prendre en compte, au risque de créer une tension entre l'intention institutionnelle et la pratique réelle des formateurs/intervenants. Les cadres des écoles sont confrontés à garantir la cohérence entre l'exigence annoncée par leur École et la disposition des intervenants à évoluer dans leur pratique de face à face. Se pose alors la question, entre prescription et laisser faire, d'un accompagnement à concevoir.

OBJECTIFS

- Identifier sa propre posture à l'égard des formateurs et des stagiaires encadrés ou suivis.
- Définir la posture nécessaire pour animer des situations d'apprentissage permettant à l'apprenant de construire son savoir.
- Repérer les conditions possibles de l'accompagnement au changement de posture réussi : fondements de sa propre légitimité (expertise, position institutionnelle), prise en compte de la temporalité, éthique de l'accompagnateur, enjeux des formateurs/intervenants, tensions identitaires.
- Identifier les modalités possibles de l'accompagnement : stages de formation, pratiques réflexives (analyse des pratiques, débriefing, retour d'expérience), gestion collective du changement de posture...
- Explorer les différents outils à mobiliser : grilles d'observation, d'autoévaluation, journal d'accompagnement, site collaboratif...

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports proposés par des professionnels (témoignages) et des experts (aspects conceptuels).
- Mises en situation de productions (repères méthodologiques) facilitant ensuite l'élaboration d'outils.
- Études de cas à partir de situations apportées par les intervenants ou les participants.
- Échanges de pratiques au sein du groupe.

PUBLIC VISÉ

Cadres (responsable de formation, responsable pédagogique, responsable projet, formateur, conseiller formation, cadre pédagogique ou autres appellations selon les écoles) qui participent avec leurs formateurs/intervenants au développement de méthodes actives (simulation, jeux de rôles, apprentissage par résolution de problèmes, etc.).

NOUVEAUTÉ 2012

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE

DU 12 NOVEMBRE 2012 (9H)

AU 13 NOVEMBRE 2012 (17H)

LIEU

ENPJJ

16 RUE DU CUIROIR

59100 ROUBAIX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ENPJJ

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION

JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

CHEF DE PROJET

NATHALIE VAUCHEL

nathalie.vauchel@justice.fr

03 59 03 14 32

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 06 AVRIL 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

ENPJJ

SECRÉTARIAT DE LA FORMATION

16 RUE DU CUIROIR

59100 ROUBAIX

TÉL. : 03 59 03 14 14

FAX : 03 59 03 13 87

EFFECTIF PRÉVU

25 PARTICIPANTS

INTERVENANTS

PROFESSIONNELS

UNIVERSITAIRE

FORMATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

PROBLÉMATIQUE

Dans les écoles du RESP, la plupart des métiers sont aujourd'hui concernés par la question de la propriété intellectuelle.

Les formateurs ne disposent pas toujours de toutes les informations juridiques nécessaires au respect des droits de la propriété intellectuelle. Pourtant, dès lors qu'ils citent un auteur, reproduisent un document, utilisent des images (tout support), ils sont soumis à une réglementation qu'il convient de connaître et savoir appliquer.

Les professionnels de la documentation et de la communication doivent, eux, faire face à la complexité croissante des normes juridiques relatives à la conservation et la diffusion des ressources électroniques, et être en mesure de conseiller les chargés de formation quant à l'utilisation de l'ensemble des supports documentaires.

Ces questions se posent avec plus d'acuité dans les écoles qui souhaitent valoriser les écrits des formateurs ou les mémoires professionnels des stagiaires.

Il devient ainsi essentiel de mobiliser les connaissances de chacun et de coopérer sur ces questions afin de réconcilier pratique et réglementation.

OBJECTIFS

Acquérir les savoirs juridiques de base :

- Maîtriser les notions indispensables à la compréhension de la réglementation.
- Connaître les règles élémentaires en matière de propriété intellectuelle.
- Savoir où trouver les ressources nécessaires à leur application.
- Mesurer l'étendue de la responsabilité des agents de l'État en la matière.

Appréhender l'incidence de cette réglementation sur les pratiques des professionnels de la formation :

- Échanger sur les pratiques professionnelles des différentes écoles du RESP en matière de propriété intellectuelle.
- Comprendre les contraintes respectives de chacun afin de pouvoir y répondre dans le respect de la réglementation.
- Réfléchir aux modalités envisageables d'une coopération entre chargés de formation et professionnels de la documentation et de la communication.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés - ateliers

PUBLIC VISÉ

Professionnels associés à la formation : formateurs, responsables de formation, de communication, de publication/édition, de documentation...

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE
À DÉFINIR

LIEU
IGPDE
20 ALLÉE GEORGES POMPIDOU
94306 VINCENNES CÉDEX
01 41 63 56 56
www.institut.minefi.gouv.fr

ÉCOLE ORGANISATRICE
INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE (IGPDE)

CHEF DE PROJET
NADINE VAN WYMEERSH
nadine.van-wymeersh@finances.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
À DÉFINIR

ENVOI DES CANDIDATURES
IGPDE
20 ALLÉE GEORGES POMPIDOU
94306 VINCENNES CÉDEX
01 41 63 56 56
nadine.van-wymeersh@finances.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU
DE 8 À 12 PARTICIPANTS

INTERVENANTS
MANUEL MAJADA, CHEF DE DÉPARTEMENT
CÉLINE BUR, CHEF DE PROJET
UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE DE COMPIÈGNE

FOAD : SCÉNARISTE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES D'UN MODULE DE FORMATION

PROBLÉMATIQUE

Cette formation permet de formaliser un cahier des charges complet pour la réalisation de ressources pédagogiques utilisées dans un dispositif de FOAD.

OBJECTIFS

Utiliser les concepts de base (usage des médias, différents scénarii de la formation, du présentiel à l'autoformation, positionnement des ressources pédagogiques dans le dispositif) pour formaliser un cahier des charges.

Concevoir et mettre en œuvre le projet de formation en analysant le contexte du dispositif, en rédigeant le scénario pédagogique du module de formation, en réalisant le story-board et le cahier des charges des ressources pédagogiques.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation est centrée sur la réalisation du projet de l'apprenant.
Les apprenants bénéficieront d'un accompagnement individuel et collectif assuré par des tuteurs et des experts du contenu de la formation :

- Séances de discussion-échange avec des experts.
- Accompagnement distant.
- Études de ressources.
- Suivi des projets.

5,5 j de présentiel et une vingtaine d'heures de travail à distance.

PUBLIC VISÉ

Concepteur, formateur ou expert de contenu devant participer à la création de ressources pédagogiques pour la mise en œuvre d'un dispositif de FOAD.

PRÉREQUIS

- Avoir un projet de conception de modules pédagogiques à intégrer dans un dispositif de FOAD.
- Avoir une expérience dans le domaine de la conception de formation.
- Avoir une pratique d'un logiciel de traitement de texte et d'un navigateur Internet sur micro-ordinateur.

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE

À DÉFINIR

LIEU

IGPDE

20 ALLÉE GEORGES POMPIDOU

94306 VINCENNES CÉDEX

01 41 63 56 56

Institut.minefi.gouv.fr

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (IGPDE)

CHEF DE PROJET

NADINE VAN WYMEERSH

nadine.van-wymeersh@finances.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

À DÉFINIR

ENVOI DES CANDIDATURES

IGPDE

20 ALLÉE GEORGES POMPIDOU

94306 VINCENNES CÉDEX

01 41 63 56 56

nadine.van-wymeersh@finances.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 12 PARTICIPANTS

INTERVENANTS

MANUEL MAJADA, CHEF DE DÉPARTEMENT

CÉLINE BUR, CHEF DE PROJET

UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE DE COMPIÈGNE

FOAD : RESPONSABLE DE PROJET D'UN DISPOSITIF DE FORMATION

PROBLÉMATIQUE

Cette formation vise à maîtriser les concepts et outils de gestion de projet et à concevoir un dispositif de FOAD.

OBJECTIFS

Analyser toutes les dimensions d'un projet FOAD (présentation du projet, clarification de la demande, analyse des risques, organisation du projet).

Concevoir un projet FOAD (présentation d'un dispositif de FOAD : la pédagogie et la FOAD, l'accompagnement dans un dispositif de FOAD, la mise en œuvre d'un dispositif de FOAD, la régulation dans la FOAD).

Réaliser un projet FOAD et prendre en main un environnement distant.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les apprenants bénéficieront d'un accompagnement individuel et collectif assuré par des tuteurs et des experts du contenu de la formation (séances de discussion-échange avec des experts et accompagnement distant par forum, conférences, études de ressources pédagogiques et ateliers).

6 j de présentiel et une vingtaine d'heures de travail à distance.

PUBLIC VISÉ

Les responsables de projets chargés de concevoir et de superviser la mise en place d'un dispositif de FOAD.

PRÉREQUIS

Maîtriser l'environnement professionnel global du dispositif de formation à concevoir.

Conduire un projet concret de conception d'un dispositif de FOAD.

Avoir une expérience significative en formation traditionnelle en termes de création de module de formation et de mise en œuvre (enseignement).

NOUVEAUTÉ 2012

PARTAGE D'EXPERIENCES

DATE

DU 24 JANVIER (10H30) 2012

AU 25 JANVIER (15H30) 2012

LIEU

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
BP 72 000

BD DES FRÈRES LUMIÈRE
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE (ESEN)

CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL

annick.monteil@education.gouv.fr

05 49 49 25 24

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 DÉCEMBRE 2011

ENVOI DES CANDIDATURES

ASSISTANTE DE FORMATION :

VALÉRIE GERVIÉ

05 49 49 25 34

valerie.gervier@education.gouv.fr.

EFFECTIF PRÉVU

8 MINI - 20 MAXI

INTERVENANTS

CONSULTANTS, UNIVERSITAIRES

L'OUVERTURE INTERNATIONALE DANS LES ÉCOLES DU RESP

PROBLÉMATIQUE

Cette formation vise à appréhender la place de l'ouverture européenne et internationale dans les écoles du RESP et dans les formations proposées par ces écoles.

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux d'une ouverture européenne et internationale.
- Identifier les différentes situations d'ouverture au niveau de chaque école et de chaque formation.
- Repérer :
 - Les conditions de réussite,
 - Les outils et actions facilitant la mise en œuvre.
- Produire un projet pour sa structure.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche associera exposés théoriques interactifs et présentation de projets d'actions. Les participants présenteront les actions et situations mises en place dans leur structure.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et chefs de projet « relations européenne et internationale » des écoles du RESP.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

DATE

DU 23 (14H) AU 25 (12H) AVRIL 2012

MODULE 1

DU 11 (14H) AU 13 (12H) JUIN 2012

MODULE 2

LIEU

CFI INSET D'ANGERS
RUE DU NID DE PIE
BP 62020
49016 ANGERS CEDEX
TÉL. : 02 41 22 43 44
FAX : 02 41 22 41 74

ÉCOLE ORGANISATRICE

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT
INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES D'ANGERS

CHEF DE PROJET

MARC DESAINT, RESPONSABLE DE FORMATION,
CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT
marc.desaint@cnfpt.fr
TÉL. : 02 41 22 43 90
FAX : 02 41 22 41 74

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

23 MARS 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

MARC DESAINT, RESPONSABLE DE FORMATION,
CENTRE DE FORMATION INTERNE
INSET D'ANGERS,
RUE DU NID DE PIE
BP 62020
49016 ANGERS
marc.desaint@cnfpt.fr
TÉL. : 02 41 22 43 90
FAX : 02 41 22 41 74

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS.

INTERVENANTS

CONSULTANTS,
ANIMATEURS DE RÉSEAUX

ANIMER UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

PROBLÉMATIQUE

Les responsables de formation des écoles de service public sont de plus en plus impliqués dans des réseaux de professionnels dont ils sont parfois l'animateur et qui nourrissent leur activité d'ingénierie de formation et pédagogique : analyse des besoins, élaboration des actions, contenus et méthodes pédagogiques, évaluation...

Le responsable de formation n'est pas toujours, ou n'est plus, un expert du domaine dans lequel il bâtit des dispositifs de formation et de conseil.

Il lui faut donc notamment s'appuyer sur des réseaux qui lui font remonter les évolutions du terrain : contexte juridique et technique, évolution des métiers, de l'environnement etc.

Dans ce contexte, animer un réseau fait appel à des compétences nouvelles à développer : animer, organiser l'échange et la circulation d'information et de pratiques professionnelles, coordonner, capitaliser...

Les démarches et outils offerts par les technologies de l'information et de la communication seront abordés.

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de référence et les principes de la démarche réseau.
- Analyser les pratiques, identifier les conditions de réussite.
- Repérer les techniques et outils facilitant le travail en réseau.

Produire un projet de développement de réseau pour sa structure ou sa fonction

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche associera exposés théoriques inter actifs, présentation d'expériences et d'outils. Une intersession permettra de mettre en application et de faire un retour sur expériences lors du 2nd module.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation, conseillers formation, cadres pédagogiques.

PARTAGE D'EXPERIENCES

DATE

DU 5 JUIN (14 H) AU 8 JUIN (12H) 2012

LIEU

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SANTÉ PUBLIQUE
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
TÉL. : 02 99 02 22 00
FAX : 02 99 02 27 19
www.ehesp.fr

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SANTÉ PUBLIQUE

CHEF DE PROJET

ARNOLD MAGDELAINE
arnold.magdelaine@ehesp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

LE 4 MAI 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

EHESP - SEDP
BRIGITTE AMPRIME
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
02 99 02 27 21
brigitte.amprime@ehesp.fr

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANTS

CHRISTIANE JOGUET-LABORDE
CONSULTANTE

FORMATION ET MISE EN FORME DE LA PAROLE

PROBLÉMATIQUE

Le formateur connaît aujourd'hui de nombreuses situations de formation. Elles ne sont pas toutes destinées à transmettre un savoir par le biais du cours magistral. Celui-ci est en effet appelé à manifester sa parole dans les situations les plus variées.

Maîtriser ses expressions langagière et corporelle est désormais pour le formateur une compétence essentielle qui passe par :

- Un contrôle de ses appréhensions et de son stress par rapport aux rencontres avec l'autre.
- Le développement de son aisance physique.
- La connaissance de soi dans les situations de formation.
- La transformation en atouts de ce qui paraît être des faiblesses.

OBJECTIFS

- Être en capacité d'exprimer ses émotions.
- Concourir par l'expression des émotions à établir un climat de coopération.
- Analyser le langage corporel, le sien et celui des autres.
- Identifier ses stratégies défensives face à un groupe.
- Adopter des attitudes corporelles favorisant la communication.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Analyse de ses pratiques de communication orale.
- Apports de techniques de prise de parole, d'utilisation de sa voix, de gestion de son stress.
- Mise en situation et analyse de pratique dans ces situations.
- Mise en réussite des participants lors de situations de communication et de gestion de soi.

PUBLIC VISÉ

Formateurs et intervenants en charge du face-à-face pédagogique, responsables de formations.

NB : Prévoir une tenue permettant le mouvement.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

DATE

DU 24 (14H) SEPTEMBRE 2012

AU 27 (12H) SEPTEMBRE 2012

LIEU

CFI INSET D'ANGERS
RUE DU NID DE PIE
BP 62020
49016 ANGERS CEDEX
TÉL. : 02 41 22 43 44
FAX : 02 41 22 41 74

ÉCOLE ORGANISATRICE

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT
INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES D'ANGERS

CHEF DE PROJET

MARC DESAINT, RESPONSABLE DE FORMATION,
CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT
marc.desaint@cnfpt.fr
TÉL. : 02 41 22 43 90
FAX : 02 41 22 41 74

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 AOÛT 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

MARC DESAINT, RESPONSABLE DE FORMATION,
CENTRE DE FORMATION INTERNE
INSET D'ANGERS,
RUE DU NID DE PIE
BP 62020
49016 ANGERS
marc.desaint@cnfpt.fr
TÉL. : 02 41 22 43 90
FAX : 02 41 22 41 74

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS.

INTERVENANTS

CONSULTANTS

CONDUIRE DES ENTRETIENS DE FORMATION

PROBLÉMATIQUE

Le conseiller formation est souvent en situation de conduite d'entretien auprès des stagiaires et élèves tout au long de leurs cursus au sein des écoles.

Ces entretiens ont diverses fonctions :

- Accueillir et présenter le dispositif de formation.
- Recueillir et analyser les besoins en développement des compétences.
- Élaborer, suivre, évaluer les parcours individuels.

Dans ce contexte le conseiller formation doit maîtriser les techniques de conduite d'entretien afin d'accompagner au mieux les parcours de formation des stagiaires.

OBJECTIFS

- Appréhender les caractéristiques des entretiens dans le contexte de l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.
- Mener différents types d'entretien au cours du déroulement du parcours (accueil, suivi, régulation...).
- Orienter et accompagner dans un parcours individuel de formation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La session doit renforcer des compétences à un double niveau : maîtriser la conduite d'entretien afin d'accompagner le stagiaire dans son parcours de formation, de l'élaboration à l'évaluation, en faisant le lien avec son projet professionnel.

La démarche pédagogique proposera une alternance de séquences consacrées à la méthodologie de conduite d'entretiens (mise en situation) et de séquences sur la problématique de l'orientation en formation.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation, conseillers formation, cadres pédagogiques.

PARTAGE D'EXPERIENCES

DATE

DU 26 AU 30 NOVEMBRE 2012

LIEU

IRA DE BASTIA
QUAI DES MARTYRS DE LA LIBERATION
20297 BASTIA

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF DE PROJET

DAVID COUTOT
david.coutot@ira-bastia.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

19 NOVEMBRE 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

DAVID COUTOT
04 95 32 87 05
INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR
www.ira-bastia.fr

EFFECTIF PRÉVU

8 À 14 PERSONNES

INTERVENANTS

JEANICK PIGNOL
FORMATEUR CONSULTANT

PROFESSIONNALISER SA PRATIQUE DE FORMATEUR

PROBLÉMATIQUE

Les formateurs, occasionnels ou réguliers, intervenants régulièrement depuis de nombreuses années sont riches d'expériences diverses. Cette formation doit non seulement amener les participants à échanger, et susciter des questionnements sur leurs pratiques, mais vise aussi à garantir aux écoles employeuses la cohérence pédagogique et la qualité des interventions.

OBJECTIFS

- Évaluer ses compétences de formateur.
- Identifier les ressources et les besoins d'un groupe.
- Engager son expérience, ses compétences avec confiance et présence.
- Mobiliser la motivation de chaque participant pour le rendre acteur de son apprentissage
- Développer son propre style d'animation en renforçant ses talents plutôt qu'en luttant contre ses imperfections.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La posture du formateur :

- Mission, place,
- Valeurs, motivation,
- Compétences, légitimité,
- Attitudes, gestuelle, assertivité, enthousiasme,
- Environnement, éthique,
- Formateur, manager, consultant...
- Cohérence et authenticité.

De la transmission des savoirs, savoir faire au développement du savoir être :

- L'expérience source d'apprentissage (pédagogie active).
- La motivation de l'apprenant à « changer ».
- La modélisation consciente et inconsciente.
- L'engagement du changement dans la durée (objectif de progrès).

L'attention du formateur au groupe :

- Grilles de lecture Programmation Neuro Linguistique (P.N.L.) pour comprendre l'expérience de l'autre (dominantes sensorielles, index de computation ...).
- Demande, besoins et objectifs.
- L'écoute active (verbal, non verbal), la reformulation, le méta modèle linguistique.
- La gestion dynamique des questions.
- L'évaluation de la progression pédagogique source de mobilisation et d'apprentissage.

PUBLIC VISÉ

Formateurs expérimentés, occasionnels ou réguliers, désireux de faire évoluer leurs pratiques.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

DATE

DU 10 (14H) DÉCEMBRE 2012

AU 13 (12H) DÉCEMBRE 2012

LIEU

CFI INSET D'ANGERS

RUE DU NID DE PIE

BP 62020

49016 ANGERS CEDEX

TÉL. : 02 41 22 43 44

FAX : 02 41 22 41 74

ÉCOLE ORGANISATRICE

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ

D'ÉTUDES TERRITORIALES

CHEF DE PROJET

MARC DESAINT, RESPONSABLE DE FORMATION,

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT

marc.desaint@cnfpt.fr

TÉL. : 02 41 22 43 90

FAX 02 41 22 41 74

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

9 NOVEMBRE 2012

ENVOI DES CANDIDATURES

MARC DESAINT, RESPONSABLE DE FORMATION,

CENTRE DE FORMATION INTERNE

INSET D'ANGERS

RUE DU NID DE PIE

BP 62020

49016 ANGERS

marc.desaint@cnfpt.fr

TÉL. : 02 41 22 43 90

FAX : 02 41 22 41 74

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS.

INTERVENANTS

CONSULTANTS

OUVRIR, RÉGULER ET CLORE UNE ACTION DE FORMATION

PROBLÉMATIQUE

Les cadres pédagogiques des écoles, et de plus en plus les assistant(e)s de formation ont à intervenir sous différentes modalités et à différents moments dans les groupes en formation :

→ **L'ouverture et la clôture d'un stage**, ce qui implique une fonction d'animation d'un groupe.

→ **L'accompagnement** d'un groupe en formation, ce qui implique une fonction de régulation dans la vie du groupe :

- Par rapport aux intervenants,
- Par rapport à l'institution de formation et ses exigences,
- Ou éventuellement par rapport aux propres membres du groupe.

Ces activités, liées à l'encadrement et l'accompagnement des groupes, mobilisent un certain nombre de compétences transversales comme :

→ Faire passer un message dans le but d'informer ou d'expliquer.

→ Cibler l'information à recueillir auprès d'un groupe.

→ Animer le groupe en facilitant l'expression des membres, la discussion ou la prise de décision.

→ Résoudre les problèmes relationnels au sein du groupe.

OBJECTIFS

→ Identifier les enjeux et analyser les différentes situations d'ouverture, d'animation et de clôture d'une action de formation.

→ Définir et appliquer des modalités d'animation des séquences d'ouverture et de clôture d'une action de formation.

→ Identifier les éléments nécessaires à l'analyse et à la régulation du fonctionnement d'un groupe en formation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ces objectifs seront traités en tenant compte de l'articulation, réelle et concrète, des fonctions et des activités entre cadre et assistante, en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions.

PUBLIC VISÉ

Assistant(e)s de formation, responsables de formation, conseillers formation, cadres pédagogiques.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Marc DESAINT,

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (coordonateur du comité de pilotage)

Pierre CAMMARATA,

École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse

David COUTOT,

Institut Régional d'Administration de Bastia

Hélène DRON,

Institut Régional d'Administration de Lille

Anne FERRAND,

École Nationale des Finances Publiques

Béatrice GAYET,

École Nationale des Greffes

Réné-Mathias HANTZEN,

École Nationale de L'Administration Pénitentiaire

Annie HUMBERT,

Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Arnold MAGDELAINE,

École des Hautes Études en Santé Publique

Annick MONTEIL,

École Supérieure de l'Éducation Nationale

Françoise MOUGIN,

École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale,

Didier ROSSELIN,

École nationale Supérieure de La Police,

Dominique SCHAEFER,

École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers

Nadine VAN WYMEERSH,

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique

BULLETIN D'INSCRIPTION

(pour le retour, voir sur la fiche de la session demandée "adresse de convocation")



Nom – Prénom :

École :

Tél : Fax :

E-mail :

Fonction actuelle :

Date d'entrée dans la fonction actuelle :

Session(s) du Réseau des Écoles de Service Public déjà suivie(s) antérieurement (indiquer l'année et l'intitulé) :

.....

.....

SESSION DEMANDÉE

Intitulé :

Date :

Autre(s) session(s) demandée(s) cette année (indiquer l'intitulé par ordre de préférence) :

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

BULLETIN D'INSCRIPTION

(suite)



Description de la fonction actuelle (trois activités essentielles) :

.....
.....
.....

Fonction antérieure (nature et lieu) :

.....
.....
.....

Expérience(s) antérieure(s) en matière de formation :

.....
.....
.....

Expérience dans le domaine concernant la session demandée :

.....
.....
.....

Attentes, propositions, observations... relatives à la session demandée :

.....
.....
.....

Demandeur	Responsable hiérarchique
Date :	Nom/Prénom :
	Avis :
Signature :	Signature :

LES 12 ÉCOLES PARTENAIRES

www.resp-fr.org



Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT, INET et INSET)
10/12 rue d'Anjou
75381 PARIS CEDEX 8

Ecole des Hautes Etudes En Santé Publique (EHESP)
Avenue du Professeur Léon Bernard
CS 74312
35043 RENNES

Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP)
440, Avenue Michel Serres
BP 28
47916 AGEN Cedex 9

Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ)
16, Rue Curoir
BP 90114
59052 ROUBAIX Cedex 1

Ecole Nationale des Greffes
5 bd de la Marne
BP 9 - 21071 Dijon Cedex

Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers (ENSOSP)
1070 rue Lieutenant Parayre
BP 20316
13798 Aix-en-Provence cedex3

Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)
27, rue des Docteurs Charcot
42031 ST-ETIENNE Cedex 2

Ecole Supérieure de l'Éducation nationale (ESEN)
Bd des frères Lumière
BP 72000
86 963 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE Cedex

Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique (IGPDE)
20, Allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES

Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP)
1498, Route de Saint Bel
BP 84
69280 MARCY – L'ETOILE

Institut Régional d'Administration (IRA)
Quai des Martyrs de la Libération
BP 317
20297 BASTIA

Institut Régional d'Administration (IRA)
49, Rue Jean Jaurès
59000 LILLE